



**HAL**  
open science

**Comptes rendus de lecture : Dictionnaire des conventions. Autour des travaux d'Olivier Favereau, édité par Philippe Batifoulier, Franck Bessis, Ariane Ghirardello, Guillemette de Larquier, Delphine Remillon**  
Hervé Charmettant

► **To cite this version:**

Hervé Charmettant. Comptes rendus de lecture : Dictionnaire des conventions. Autour des travaux d'Olivier Favereau, édité par Philippe Batifoulier, Franck Bessis, Ariane Ghirardello, Guillemette de Larquier, Delphine Remillon. *Socio-économie du travail*, 2017, pp.213-220. halshs-01880535

**HAL Id: halshs-01880535**

**<https://shs.hal.science/halshs-01880535>**

Submitted on 3 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## A propos de « Dictionnaire des conventions » Batifoulier et alii (2016)

Hervé Charmettant, Univ. Grenoble-Alpes ; Irepe

Le sous-titre, « Autour des travaux d'Olivier Favereau », rend mieux compte que son titre principal de l'intention éditoriale qui a présidé à l'écriture de cet ouvrage. Comme les auteurs de l'introduction le reconnaissent, la forme du dictionnaire est prétexte à revenir sur les travaux de cet « économiste »<sup>1</sup>. Michael Waltzer explique que « les remerciements et les citations sont affaire de justice distributive : ils sont la monnaie dans laquelle nous payons nos dettes intellectuelles » (1997, p. 21). Cet ouvrage montre l'importance de la dette qu'ont contractée vis-à-vis d'Olivier Favereau un grand nombre d'économistes et de chercheurs issus de multiples disciplines. Cet hommage est adressé à l'universitaire qui a accompagné des générations de jeunes chercheurs, au scientifique dont les travaux ont été source de renouvellement théorique en France comme à l'étranger, mais aussi à l'homme dont les qualités humaines sont avérées. Au-delà de sa carrière académique, c'est à la constitution d'une œuvre qu'il s'est consacré, et si la première est terminée, la seconde s'enrichit toujours.

Cette œuvre a été associée à ce courant baptisé « économie des conventions » (EC) dont la petite histoire de la genèse est rappelée en préambule de l'ouvrage. Même si c'est un peu restrictif, c'est bien en tant que figure de proue d'un programme de recherche original et qui a marqué son époque que Favereau est d'abord connu. Il est aujourd'hui un de ceux qui restent les plus actifs dans la défense de ce projet des années 1980 parmi les « pères fondateurs », nom désignant les signataires de l'introduction programmatique du numéro spécial de 1989 de la *Revue économique*. Comme l'expliquent les éditeurs de l'ouvrage, la consigne donnée aux différents contributeurs était de mener une réflexion à partir des travaux de Favereau, et non pas de préciser les notions et développements de l'économie des conventions. Peut-être que le titre de « Dictionnaire critique » aurait été plus approprié car ce sont bien des regards critiques, positifs surtout mais parfois négatifs, qui se posent sur cette œuvre tout au long des notices. Pour rendre compte donc de ce pseudo-dictionnaire qui est plutôt une somme de contributions « à propos » des travaux d'Olivier Favereau, le plus éclairant, il nous semble, est de partir de la liste des 75 auteurs et de les regrouper en catégories significatives.

A tout seigneur tout honneur, les membres du petit cercle des « pères fondateurs » de l'EC sont tous présents, à l'exception de Robert Salais. François Eymard-Duvernay, qui a disparu il y a quelques mois seulement, clôt l'ouvrage avec une contribution sur « les pouvoirs de valorisation », un des concepts novateurs qu'il a apportés à l'EC. C'est le témoignage d'une pensée originale qui a ouvert des pistes fécondes de renouvellement de la théorie de l'entreprise dont porte trace son manuel, « L'économie politique de l'entreprise », qui ne s'est pas démodé depuis sa parution en 2004. Olivier Favereau (2017) lui a rendu hommage récemment et l'on réalise bien la grande proximité avec François Eymard-Duvernay, surtout depuis que le premier s'est lancé dans les travaux sur l'entreprise au sein du collège des Bernardins, donnant corps à certaines des pistes esquissées par le second. Laurent Thévenot, qui est l'auteur de l'entrée « pouvoir », revient sur les accusations d'irénisme à l'encontre de l'EC, résultant d'incompréhension et source de polémique avec certains courants critiques en économie et sociologie. André Orléan, avec Philippe Batifoulier, élargit la focale

---

<sup>1</sup> Si tant est que l'on puisse ainsi lui attribuer cette « étiquette » académique. Comme le souligne J-M Le Gall dans sa notice, Olivier Favereau a constamment été attentif aux apports des autres sciences sociales.

en replaçant l'EC dans le débat contemporain sur l'orthodoxie et en rappelant la remarque d'Olivier Favereau sur le fait que l'on reconnaît les orthodoxes par leur déni de l'existence même d'une orthodoxie en économie. Et Jean-Pierre Dupuy monte encore en généralité en étendant la critique à celle de l'économisme, source de menaces pour notre civilisation.

D'autres grands économistes français profitent de l'occasion pour dialoguer avec la pensée d'Olivier Favereau. Pour ceux qui sont affiliés à la « théorie de la régulation » (TR), ce dialogue a été entamé depuis plusieurs décennies. Robert Boyer rappelle ainsi les points de divergence avec l'EC en espérant des jonctions futures, Thomas Lamarche renchérissant sur cette possible réunion des deux courants. On peut penser que c'est un enjeu un peu daté compte tenu de leur statut différent, l'EC ayant vocation à construire un « cadre d'analyse » alors que la TR se conçoit plutôt comme une « théorie », si l'on reprend la terminologie d'Ostrom (2012, p. 25). Il est intéressant par ailleurs de voir précisément comment les prémisses de ce cadre conventionnaliste auquel a tant contribué Olivier Favereau, rentrent en résonance avec des travaux thématiques variés, ceux de Florence Jany-Catrice sur les indicateurs ou ceux de Bernard Gazier sur les « marchés internes » entre autres...

La présence d'auteurs étrangers témoigne de la diffusion au-delà des frontières de la France de ce courant, diffusion assez récente car conditionnée à la traduction en anglais d'ouvrages conventionnalistes réalisée seulement depuis les années 2000. L'allemand Rainer Diaz-Bone, un des plus actifs diffuseurs de l'EC à l'étranger, centre sa contribution sur les facteurs de freinage de cette diffusion. Le Japon, un des pays où l'EC a reçu un bon accueil, est également représenté avec une contribution originale qui reprend les travaux de géographie spatiale de Marc Lefèvre à travers les concepts conventionnalistes. Il ne faut pas manquer non plus la notice de Michael Piore qui explique comment l'EC peut être une voie pour contrer la pensée néo-libérale dominante aux Etats-Unis.

La (plus ou moins jeune) génération de chercheurs qui a poursuivi les travaux conventionnalistes fournit le bataillon le plus représenté parmi les auteurs de ce dictionnaire. Ils témoignent de l'activité de formateur d'Olivier Favereau et de son rôle dans la communauté scientifique. Sa capacité à traduire des idées complexes de façon parfaitement claire explique l'attraction qu'il a pu exercer et qu'il exerce toujours. Depuis les années 1980, ce sont plusieurs générations qui ont été impliquées dans l'EC, en réalisant d'abord un « travail de nettoyage », au sens de Kuhn (1983, p. 46s.), essentiel pour la formation d'un corpus solide. Guillemette de Larquier revient ainsi sur la notion de « mauvaise convention », Franck Bessis et Christian Bessy explicitent les apports conventionnalistes concernant l'intégration des règles de droit à l'analyse, en termes de « réflexivité » pour le premier et d'« interprétation » pour le second. D'autres notices de conventionnalistes plus ou moins revendiqués correspondent plutôt à des travaux appliqués sur différents objets montrant la polyvalence de l'EC. Citons les contributions sur l'art de Bénédicte Martin, sur les avocats de Sophie Harnay, sur l'hôpital de Jean-Paul Domin ou la famille d'Olivier Thévenon. Toutes ces explorations de champs variés à la lumière de l'EC évitent un écueil que l'on retrouve parfois dans des tentatives maladroites de placage de notions conventionnalistes -souvent les Cités de Boltanski et Thévenot (1991)-, sur divers phénomènes. L'EC ne fournit pas un kit de concepts prêts à servir pour l'analyse et les écrits d'Olivier Favereau rendent bien compte de la profondeur de l'approche de l'EC et de la nécessité d'en comprendre la philosophie d'ensemble pour l'utiliser judicieusement.

Un autre groupe important est composé de chercheurs et d'auteurs issus d'autres disciplines qui montrent qu'Olivier Favereau a été le promoteur, tout au long de sa carrière, de l'ouverture de l'économie à l'interdisciplinarité. Ainsi, des philosophes, des sociologues, des juristes, des gestionnaires, etc. –et pas des moindres-, peuvent interagir avec les écrits d'Olivier Favereau à propos de thèmes aussi variés et centraux que la rationalité procédurale pour Jean De Munck, la

sociologie de Durkheim pour François Vatin, le droit pour Antoine Lyon-Caen, la morale pour Arnaud Berthoud, etc. Ce qui est intéressant à noter, c'est que les disciplines non-économiques sont profondément interpellées par l'approche conventionnaliste de telle façon que l'on peut bien parler de fertilisation croisée. Ainsi, dans l'article « Prix » écrit par Luc Boltanski et Arnaud Esquerre, les deux sociologues examinent les conséquences de la variation des prix relatifs -liée à la segmentation des marchés ou aux délocalisation industrielles parmi d'autres facteurs-, sur l'appréhension de la « réalité » économique. La structure des prix relatifs peut être vue comme un « dispositif cognitif collectif » assis sur des jugements, soit une convention<sub>2</sub> reposant sur une convention<sub>1</sub>, selon la terminologie élaborée initialement par Olivier Favereau (1986). Le sentiment d'un « désordre des prix » est propice selon les deux auteurs à une montée de la « critique » et à l'émergence d'« une sorte d'indignation diffuse ». Ou comment l'analyse sociologique des mouvements populistes actuels peut être éclairée par l'EC grâce à la façon dont celle-ci aborde les dispositifs de coordination économique...

Il ne faudrait pas oublier parmi ces contributeurs, ceux qui forment avec Olivier Favereau le groupe du collège des Bernardins, marqué justement par une composition pluridisciplinaire dont Armand Hatchuel souligne l'importance dans sa contribution. Ils montrent à travers des notices sur l'« intérêt social » (Blanche Segrestin), les actionnaires (Jean-Philippe Robé), la « création collective » (Baudoin Roger), etc. l'apport considérable de ce groupe animé par Olivier Favereau dans l'élaboration d'une théorie nouvelle de l'entreprise. Ce chantier en cours devrait donner encore des productions originales et prometteuses pour nourrir et orienter le débat sur la réforme nécessaire de l'entreprise. Nicolas Postel explique d'ailleurs que c'est dans la logique du cheminement intellectuel d'Olivier Favereau que celui-ci a été amené à se centrer sur ce qui est devenu l'institution cardinale de notre société.

Pour finir, ce sont aussi les proches d'Olivier Favereau, sa nièce et ses deux filles, qui se joignent à tous ses collègues pour lui envoyer un message d'affection et de grande estime à travers leurs contributions, ce qui montre en passant combien est communicative sa curiosité intellectuelle.

On le voit, la variété des auteurs et leur nombre garantissent que les lecteurs de cet ouvrage y trouvent leur compte à travers la diversité des points de vue sur l'EC abordée par le prisme de l'œuvre riche d'Olivier Favereau. Cet ouvrage a aussi le grand intérêt de citer ses multiples publications et donne ainsi l'occasion et l'envie de retourner à la source même de cette œuvre. C'est d'autant plus recommandable que c'est un auteur qui n'a pas été formé à la sécheresse de l'exposition des travaux modélisés et qui n'a pas été déformé non plus par le style anglo-saxon sommaire des revues scientifiques. Il faut donc aller lire cet auteur, et c'est le grand mérite de ce Dictionnaire que de donner l'occasion de découvrir les multiples facettes de son œuvre. Regrettons simplement qu'il n'ait pas donné lieu à la réalisation d'une bibliographie complète, ce qui en aurait encore accru l'intérêt.

Cette heureuse initiative montre en tous cas que l'EC, en tant que courant constitué, continue à vivre, essayant à l'étranger et toujours animé par ses promoteurs (voir l'initiative récente d'un blog sur la plate-forme « Hypothèses »<sup>2</sup>). Olivier Favereau devrait y prendre une part encore active avec la sortie d'un « Repères », attendu depuis longtemps, si l'on se fie aux annonces récentes. Mais, il faut prendre au sérieux ce qu'il écrivait lui-même, pour les 10 ans de la parution du numéro spécial de la Revue Economique, à savoir que l'EC aurait vraiment réussi si personne ne devait s'en réclamer explicitement (1999a). Lors d'un entretien en 2004 où ses propos lui étaient rappelés, Olivier Favereau précisait sa pensée en répondant que « notre objectif n'est pas tant

---

<sup>2</sup> <https://conventions.hypotheses.org/1>

d'offrir une théorie meilleure que de rouvrir le langage de la théorie économique. Mais, il faut être conscient que ce genre d'entreprise, on ne peut le mener tout seul, dans son coin » (Bensaïd, 2004, p. 143). De ce point de vue, c'est bien en auteur institutionnaliste, plus qu'en « pur conventionnaliste » qu'il faut lire les travaux d'Olivier Favereau. Il partage d'ailleurs, avec une longue lignée d'auteurs issus de l'institutionnalisme, le souci de faire de l'économie une « science morale » centrée sur la « question socratique du "comment doit-on vivre ?" » (Sen, 1987, p. 5). L'EC s'inscrit bien dans « la tradition éthique » (ibid.) de l'économie avec la particularité que l'exigence éthique à laquelle se soumettent ses auteurs est la même que celle dont ils dotent les agents dans leur théorie. Les notices de ce dictionnaire rendent bien compte de cet engagement progressiste des écrits d'Olivier Favereau qui concerne l'économie selon les deux sens amalgamés en français et que l'anglais, pour une fois, distingue mieux : au sens *economics* d'abord, quand il a désigné les camps en présence, à l'instar de Keynes. Sa carte des courants contemporains de la pensée économique (Favereau, 1989) a aidé à prendre conscience des clivages théoriques et de leurs enjeux à partir d'une caractérisation de la Théorie Standard (TS) ; au sens *economy* ensuite, à travers les travaux menés sur la relation d'emploi et sur l'entreprise. Le contenu du dernier ouvrage collectif qu'il a dirigé, « Penser le travail pour penser l'entreprise » (Favereau, 2016), en est très révélateur à travers les directions de réforme de l'entreprise qu'il expose afin d'en faire un lieu émancipateur et non pas aliénant pour les travailleurs.

A la lecture des différentes notices de ce dictionnaire, c'est donc un portrait éclaté d'Olivier Favereau qui se dessine, à la Picasso, avec ses différentes facettes qui se présentent tour à tour. C'est l'intérêt de cet ouvrage, mais ce qui rend sa lecture difficile aussi. Même si l'introduction fournit un guide de lecture de ce portrait éclaté, on n'y retrouve pas une remise à plat plus « figurative » qui aurait été utile, en particulier pour les découvreurs de cet auteur. Pour finir, laissez-moi exprimer un souhait, celui qu'Olivier Favereau dessine un jour son autoportrait, un « Myself »<sup>3</sup>, qui permette de rassembler sa pensée et de laisser entrevoir une part de lui-même. Mais, ce n'est sans doute pas le moment encore pour lui de jeter un œil rétrospectif sur cette œuvre qu'il continue de bâtir activement aujourd'hui. En attendant ce témoignage personnel qui viendra peut-être un jour, saluons l'heureuse initiative de ce dictionnaire par lequel la place singulière d'Olivier Favereau dans notre communauté scientifique est reconnue.

Et pour montrer toute l'actualité de sa pensée, laissons-lui le mot de la fin, datant de presque 20 ans, mais qui semble avoir été écrit tout exprès pour aujourd'hui : « L'idéal régulateur du plein emploi (...) peut-il retrouver la valeur d'un fondement réfléchi du lien social dans une société rajeunie où l'incertitude de l'avenir, au lieu de susciter l'inquiétude, exciterait la curiosité et l'imagination ? » (1999b, p. 20). C'est une belle leçon d'optimisme et d'humilité, invitant à renoncer aux certitudes, auxquelles Olivier Favereau a toujours opposé un esprit de découverte, celui du savant qui « pose les vraies questions » comme l'a défini Claude Lévi-Strauss (1964).

### **Bibliographie :**

Bensaïd M. (2004), « Economie des conventions : Entretien avec Olivier Favereau », *Critique économique*, n° 12, Hiver-printemps, p. 127-152.

Boltanski L., Thévenot L. (1991), *De la justification*, collection Nrf-essais, Editions Gallimard, Paris.

Commons J. R. (1934), *Myself*, The MacMillan Company.

---

<sup>3</sup> En référence bien sûr au livre de Commons (1934)...

- Eymard-Duvernay F. (2004), *Economie politique de l'entreprise*, Collection Repères, La Découverte, Paris.
- Favereau O. (2017), « Hommage à François Eymard-Duvernay, révolutionnaire discret », *Revue Française de Socio-économie*, n°18, janvier, p. 163-194.
- Favereau O. (dir.) (2016), *Penser le travail pour penser l'entreprise*, Collection Economie et Gestion, Presse des Mines, Paris.
- Favereau O. (1999a), « L'économie des conventions et le constructivisme en économie », in GRASCE, *Entre systémique et complexité, chemin faisant. Mélanges en l'honneur du professeur Jean-Louis Lemoigne*, PUF, Paris, p. 47-61.
- Favereau O. (1999b), « Salaire, emploi et économie des conventions », *Cahiers d'économie politique*, n°34, p. 163-194.
- Favereau O. (1989), « Marchés internes, marchés externes », *Revue économique*, numéro spécial Economie des conventions, mars, p. 273-328.
- Favereau O. (1986), « La formalisation du rôle des conventions dans l'allocation des ressources » in R. Salais, L. Thévenot (eds.), *Le Travail ; marchés, règles, conventions*, Insee-Economica, Paris, p. 249-268.
- Kuhn T. (1983), *La structure des révolutions scientifiques*, Collection Champs, Flammarion, Paris.
- Levi-Strauss C. (1964), *Le cru et le cuit*, Plon, Paris.
- Ostrom E. (2012), « Par-delà les marchés et les Etats. La gouvernance polycentrique des systèmes économiques complexes », *Revue de l'OFCE*, n°120, janvier, p. 15-72.
- Sen A. (2001), *Ethique et économie*, Collection Quadrige, PUF, Paris.
- Waltzer M. (1997), *Sphères de justice*, collection La couleur des idées, Seuil, Paris.